



Société anonyme au capital de 1 495 840 540,00 €
Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps, F-92500 Rueil-Malmaison
552 037 806 RCS Nanterre
www.vinci.com

Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 17 avril 2019 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de VINCI sont invités à participer à l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de la Société qui se tiendra

**le mercredi 17 avril 2019 à 10 heures,
Salle Pleyel,
252, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris.**

L'avis préalable à l'assemblée générale mixte, comprenant l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions soumises par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée, a été publié le mercredi 6 mars 2019 dans le numéro 28 du BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires); l'avis de convocation a été publié dans le numéro 37 du BALO en date du mercredi 27 mars 2019. Ces avis sont consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires de la Société dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents visés à l'article R. 225-73 du Code de commerce seront consultables sur le site Internet de la Société www.vinci.com – rubrique Actionnaires – onglet Assemblée Générale.